

U D S I S
Union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 30 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un et le 30 juillet, à 10 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à Perpignan, sous la présidence de Jean ROQUE, Président de l'U.D.S.I.S..

N° délibération : 30/07/21-01	objet : Installation des membres du Département des Pyrénées-Orientales au Comité syndical
--	---

représentants des conseillers départementaux :

Titulaires présents : Hermeline MALHERBE, Thierry VOISIN, Michel GARCIA, Martine ROLLAND, Jean ROQUE, Mathias BLANC, Marie-Pierre SADOURNY.

Suppléants présents : Aude VIVES.

Suppléants présents ne participant pas au vote : Madeleine GARCIA-VIDAL

Titulaires absents ayant donné procuration : /

Absents : Lola BEUZE, Françoise CHATARD, Alexandre REYNAL.

représentants de l'assemblée syndicale :

Titulaires présents : Georges GUARDIA, Raymond LEMORT, Daniel PUIGSEGUR, Josette PUJOL.

Suppléants présents : Pierre BATAILLE, Maya LESNE.

Titulaires absents ayant donné procuration : /

Absents : Alain GOT, Françoise ORTEGA, Marc BIANCHINI, Dominique ANDRAULT, Sylvie TORRES, Valérie FRANCO, Martine PIERA, Antoine PARRA, Raymond PLA, Nicolas GARCIA, Josiane LOURTIL.

Vu l'article 8 des Statuts de l'U.D.S.I.S. du 10 juillet 2020 visés en Préfecture le 17 juillet 2020

Le Président,

Rappelle que :

- Le Département des Pyrénées-Orientales est représenté par 8 délégués désignés par l'assemblée départementale. Le Département des Pyrénées-Orientales désigne selon le même mode, 4 suppléants.
- Suite aux dernières élections départementales du 27 juin 2021, il a été procédé au sein du Département à une nouvelle désignation de ses représentants.

Donne lecture de la délibération du Département des Pyrénées-Orientales, réuni en session publique le 19 juillet 2021, relative à la désignation des membres pour sa représentation au sein de l'UDSIS.

Les nouveaux représentants du Département au sein du comité syndical de l'U.D.S.I.S. sont :

Titulaires :

Hermeline MALHERBE
Thierry VOISIN
Lola BEUZE
Mathias BLANC
Michel GARCIA
Martine ROLLAND
Jean ROQUE

Marie-Pierre SADOURNY

Suppléants :

Madeleine GARCIA-VIDAL
Françoise CHATARD
Aude VIVES
Alexandre REYNAL

Propose l'installation de ces membres au sein du comité syndical.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président de l'U.D.S.I.S.,



Jean ROQUE



**PREFECTURE
PYRÉNÉES - ORIENTALES**

30 JUL. 2021

COURRIER